

# LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

**CRUET** Pot de départ

## C'est la fin de 37 ans de carrière pour Jean-Claude Giguet



Jean-Claude Giguet entouré de sa famille, ses anciens collègues et de nombreuses personnes, élus ou habitants, qui ont compté au cours de sa carrière. Photo Le DL/M-H.P.

Jean-Claude Giguet a été employé par la mairie de Cruet pendant 37 ans. Étienne Pilard, maire de Cruet, a loué son dévouement et sa présence quotidienne. « Il a été au service de la collectivité, des habitants, et a vu l'évolution de la commune en y participant chaque matin. »

En effet, lorsqu'il a signé son premier contrat avec M. Favre en 1982, la commune comptait 457 habitants. Jean-Claude Giguet a souligné sa satisfaction d'avoir travaillé aux côtés de trois maires successifs : Bernard Voiron, Marcel Raimond et Étienne Pilard. C'est donc la fin d'une

longue carrière professionnelle fidèle qui s'achève, mais une nouvelle page qui s'ouvre pour vivre ses passions, notamment ses nombreux engagements associatifs mais aussi ses voyages. Il revient de Compostelle et va repartir en voyage sur l'île de la Réunion.

**GRÉSY-SUR-AIX**  
Naissance  
Valentina



La famille Roger s'est agrandie avec l'arrivée de Valentina. Elle pesait 3,890 kg et mesurait 50,5 cm à sa naissance à la maternité de la clinique

générale d'Annecy le 9 octobre à 10h07. Elle comble de bonheur sa grande sœur Agustina et ses parents Cécilia et Arnaud-François Roger.

**NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE/LOURDES/ROCAMADOUR** Diocèse d'Annecy

## Une cinquantaine de personnes pour le pèlerinage d'automne

Le pèlerinage d'automne du diocèse d'Annecy a rassemblé 58 personnes, cette année, pour Lourdes/Rocamadour. Une baisse de participants en raison d'hébergement plus restreint dans le prieuré de Rocamadour.

Très bien encadré par le Père Dominique Joly, et Christine Vesin, organisatrice et animatrice de ce voyage. Le thème de cette année était "À quelle espérance Dieu nous invite-t-il ?". Les offices, temps de paroles et de réflexion, prières communes et passages à la grotte de la Vierge ont jalonné ce pèlerinage qui fut très riche.

Après un passage de deux jours à Rocamadour, chacun a regagné sa famille.



Quelque 58 pèlerins ont participé, ici devant la Basilique de Notre-Dame-de-Lourdes. Photo DR

**SAVOIE** Avec les Associations communales de chasse agréées des communes

## Première réussie pour "Un dimanche à la chasse"



Les chasseurs de l'Acca de Drumettaz-Clarafond ont accompagné les volontaires. Photo Le DL/Guy JACQUEMARD

C'était une première en Savoie. Dimanche, dans le cadre de la manifestation d'envergure nationale "Un dimanche à la chasse", une vingtaine de Savoyards volontaires, totalement étrangers au monde de la chasse, ont eu l'opportunité de vivre une demi-journée d'immersion au cœur d'une partie de chasse organisée par les Associations communales de chasse agréées des communes de Drumettaz-Clarafond et de Thoiry.

Au programme d'une matinée dédiée à la découverte de l'univers de la chasse : rappel des mesures de sécurité et une invitation à

participer à une chasse collective ou individuelle au grand gibier.

Pour les responsables de la Fédération départementale des chasseurs de Savoie, cette journée visait avant tout à témoigner de l'exercice sécurisé d'une chasse responsable, porteuse de valeurs et d'éthique, loin des clichés. "Ce dimanche à la chasse", destiné également à ouvrir de nouvelles voies dans le respect mutuel et la (re) connaissance de chacun, a été qualifié de succès. La démarche devrait être élargie l'année prochaine à d'autres Acca du département.

**BARBY** Repas annuel des anciens professionnels de l'automobile

## Les chauffeurs mécaniciens de Savoie se sont réunis



Le repas annuel est très attendu par les adhérents à l'Amicale des anciens chauffeurs mécaniciens de Savoie. Il a eu lieu ce dimanche au restaurant "l'Idéal" à Barby. Quelque 36 adhérents ont participé à ce rendez-vous, préparé par le bureau de l'Amicale. La journée s'est poursuivie avec le partage de souvenirs passés dans la profession tout en se donnant rendez-vous pour l'an prochain. Photo Le DL/Bernard PADEY

**Profil acheteur**  
Plateforme de dématérialisation  
www.marchespublics.ledauphine-legales.com  
Le JAL (journal d'annonces légales) de vos départements  
SAVOIE  
**Josée Raimond**  
>> 04 79 33 86 72  
LDLegales73@ledauphine.com  
Dans le cadre de la transparence de l'avis économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'Arrêté du 21 décembre 2012 modifié du 22 décembre 2016, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire 2017 1,88 € HT/mim colonne

**AVIS**

**Avis administratifs**



**PREFET DE LA SAVOIE**

**Avis de consultation publique portant sur le Projet du PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION de l'établissement ANTARGAZ FINAGAZ**

Le préfet de la Savoie informe le public, que conformément à l'arrêté ministériel du 5 janvier 2006 pris en application de l'article R.741-26 du code de la Sécurité Intérieure, une consultation publique est ouverte sur le projet susvisé s'appliquant sur les communes de :

**FRONTENEX - SAINT-VITAL - TOURNON**  
du mardi 12 novembre au jeudi 12 décembre 2019 inclus. Durant cette période, les pièces du dossier ainsi qu'un registre ouvert en vue de recueillir les observations du public, seront déposés en Sous-préfecture de Albertville (sur rendez-vous) et dans les mairies précitées aux jours et heures d'ouverture au public.

175638700

**Plan local d'urbanisme**



**COMMUNE DE VALGELON-LA ROCHETTE**

**Commune déléguée de La Rochette**  
**Avis d'enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Rochette**

**OBJET :** Enquête publique préalable à l'approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de LA ROCHETTE

**REFERENCES REGLEMENTAIRES :** Enquête publique organisée en application des articles L 153-19, R 153-8 du Code de l'environnement ; des articles L 123-1 et suivants et R 123-8 et suivants du Code de l'environnement et du Code des Collectivités territoriales notamment les articles L 2224-10 et R 2224-7 et suivants

**LIEU, DATE ET JOUR DU DEROULEMENT DE L'ENQUETE :** L'enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme aura lieu du **Lundi 21 octobre 8h au vendredi 22 novembre 17h inclus**, pendant trente-trois jours consécutifs en Mairie de VALGELON-LA ROCHETTE

**CONSULTATION DU DOSSIER :** Les pièces du dossier PLU et celles inscrites à l'article R 23-8 et 9 du Code de l'environnement seront consultables en Mairie, à l'accueil aux horaires d'ouverture suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

- En version papier  
- Ou en version informatique sur un ordinateur mis à disposition du public à ces mêmes horaires

Le dossier de PLU comprend la Décision n° 2017-ARA-DUPP-00752 du 4 mai 2018 de la mission régionale de l'autorité environnementale après examen au cas par cas, établissant que le projet de Révision du PLU de la commune déléguée de La Rochette n'est pas soumis à évaluation environnementale. Le dossier sera consultable sur le site de la mairie [www.valgelon-la-rochette.com](http://www.valgelon-la-rochette.com) et également directement depuis internet sur le site indépendant et sécurisé, ouvert spécifiquement pour cette enquête, au lien ci-dessous : <https://www.registre-dematerialise.fr/1620>

L'autorité responsable du projet est Monsieur le Maire de la Commune de Valgelon-La Rochette, Commune déléguée de La Rochette, auprès duquel des informations peuvent être demandées

Un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par Monsieur le Commissaire Enquêteur sera tenu à ce même lieu afin de permettre de consigner les observations éventuelles. Le public pourra également les adresser par écrit directement à Monsieur le Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : **Mairie de La Rochette - Monsieur le Commissaire Enquêteur - 1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 VALGELON-LA ROCHETTE** ou par voie dématérialisée, sur le site indépendant et sécurisé ouvert spécifiquement pour cette enquête au lien suivant : [enquete-publique-1620@registre-dematerialise.fr](https://www.registre-dematerialise.fr/1620)

**COMMISSAIRE ENQUETEUR :** Monsieur le Commissaire Enquêteur Dominique JANEX, Architecte Honoraire urbaniste, nommé par le Tribunal Administratif de Grenoble, par décision n° E19000263/38 en date du 8 août 2019, tiendra les permanences en Mairie de Valgelon-La Rochette pour répondre aux demandes d'informations présentées par les administrés et recevoir le cas échéant leurs observations et propositions aux dates suivantes :

- Lundi 21 octobre 2019 de 13h30 à 17h

- Lundi 28 octobre 2019 de 13h30 à 17h

- Vendredi 8 novembre 2019 de 13h30 à 17h

- Vendredi 15 novembre 2019 de 13h30 à 17h

- Lundi 18 novembre 2019 de 13h30 à 17h

- Vendredi 22 novembre 2019 de 13h30 à 17h

**AUTRES DISPOSITIONS :** A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par Monsieur le Commissaire Enquêteur qui transmettra l'ensemble de ses conclusions à Monsieur le Maire dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête. Une copie du rapport sera transmise à Monsieur le Préfet et au Président du Tribunal Administratif. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur à la Mairie les jours et heures habituels d'ouverture pendant un an, conformément au titre I de la Loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs. Ils seront également consultables sur le site internet de la mairie : [www.valgelon-la-rochette.com](http://www.valgelon-la-rochette.com)

170293500



**GRAND LAC**

**Communauté d'Agglomération**  
1500 Boulevard Lepic -  
CS 20606 - 73106 Aix Les Bains Cédex

**Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**  
Grand Lac (ex-Calb) - Approbation

Le Président de Grand Lac, communauté d'agglomération informe le public que par délibération du Conseil communautaire du 09.10.2019 a été approuvé :

Le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Grand Lac (ex-Calb)**

Le dossier est tenu à la disposition du public, aux jours et heures d'ouverture habituels :

- au siège de Grand Lac,  
- au service Urbanisme de la commune d'Aix-les-Bains (services techniques municipaux)

- dans les 16 autres mairies concernées : Brison-Saint-Innocent, Grésy-sur-Aix, Tresserve, Voglans, Viviers-du-Lac, Méry, Drumettaz-Clarafond, Moux, Pugny-Chatenod, Trévingnin, Le Montcel, Saint-Offenge, Ontex, La Chapelle-du-Mont-du-Chat, Bourdeau, le Bourget-du-Lac et à la Préfecture de la Savoie,

175822800